



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.5/52/L.33
27 mars 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 115 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

Projet de décision présenté par le Président
à l'issue de consultations officielles

L'Assemblée générale

- a) Prend note du solde inutilisé du budget ordinaire de l'exercice biennal 1996-1997, d'un montant de 9 326 600 dollars des États-Unis;
- b) Décide d'allouer :
- i) Un montant de 2,5 millions de dollars au Système intégré de gestion pour 1998;
- ii) Un montant de 1,3 million de dollars à l'amélioration et à la remise en état des installations de conférence;
- c) Décide également de retenir le solde afin de financer les activités de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, conformément à sa résolution 52/220 du 22 décembre 1997, en tenant compte des recommandations du Secrétaire général à ce sujet.
